



## **DEMANDE DE DEROGATION** **POUR LA STERILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS** **ARGENTES SUR LE TERRITOIRE DU TREPOT**

### **PREAMBULE**

#### **OBJECTIFS :**

Protégés depuis 1976, les goélands envahissent la ville du Tréport de leurs déjections. Ils génèrent une pollution sonore que certains habitants qualifient d'insupportable.

La finalité de l'opération est de prévenir les dommages aux propriétés privées et aux établissements publics, dans l'intérêt général.

#### **RESULTATS ATTENDUS :**

La solution consiste donc à en **limiter les populations**, en procédant à une **stérilisation des œufs**, plus efficace que la destruction.

Les goélands, comme la plupart des oiseaux, procèdent à une ponte de remplacement après chaque destruction. Nous préférons donc leurrer ces volatiles en opacifiant leurs œufs d'une huile végétale, empêchant le développement de l'embryon.

Après lecture du rapport du Groupement Ornithologique Normand (GONm), et pour tenter de limiter l'accroissement des goélands en ville, la ville s'engage à :

- informer la population des démarches à suivre et notamment de limiter les déchets pouvant attirer les goélands ;
- ne pas procéder au traitement systématique des zones industrielles afin de créer un pôle attractif pour les goélands qui délaisseront de ce fait, les secteurs habités.

# I – DESCRIPTION DES MESURES MISES EN PLACE POUR PREVENIR LA FREQUENTATION DES GOELANDS EN MILIEU URBAIN

## 1) Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires

- communication à la population locale par le biais du bulletin municipal ;
- Communication par le biais de plusieurs panneaux en ville, et notamment près de la plage et des ports, interdisant de nourrir les goélands ;
- Les particuliers possèdent des conteneurs rigides à ordures ménagères avec couvercle, qui ne sont sortis que les jours de passage du camion de ramassage des ordures et ne restent pas sur les trottoirs en permanence ;
- La commune investit depuis des années dans la pose de conteneurs enterrés d'ordures ménagères et sélectifs plus efficaces contre le vol de nourriture (point de regroupement collectif). Une information particulière est divulguée concernant l'intérêt de ne pas laisser de sacs poubelles ou de déchets à proximité de ces points de collecte ;
- A notre demande, il y a également moins de rejet de poissons par la pêche professionnelle.

Les goélands ont de plus en plus de difficultés à se nourrir. Nous pouvons constater qu'ils se dirigent de plus en plus à l'intérieur des terres dans les communes alentours.



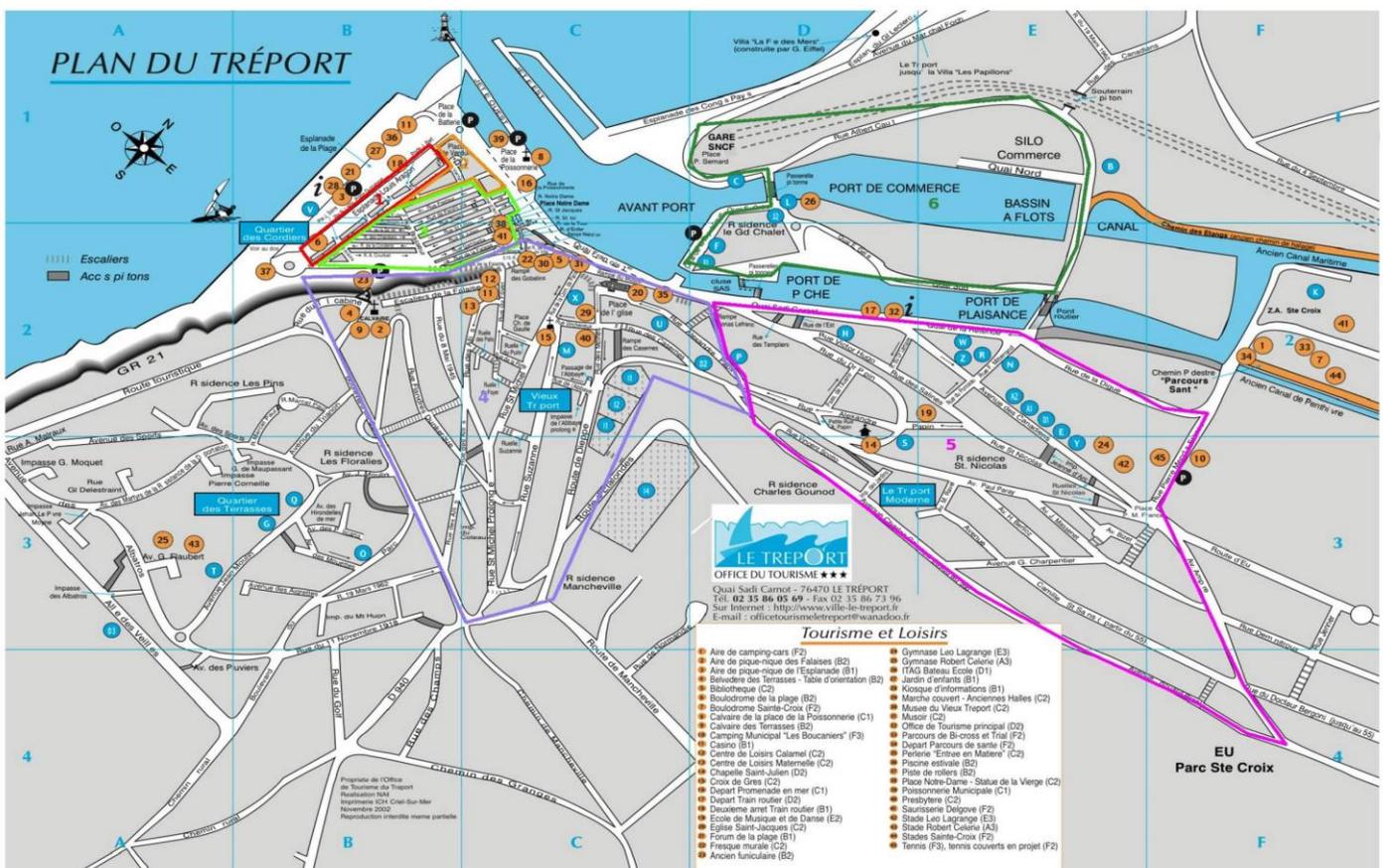
## 2) Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction de nids sur les toits

- pose de « pics » sur les bords des toitures de certains bâtiments, afin d'éviter toute installation de goélands à l'année, pouvant devenir nicheurs ;
- ordre pour les agents de la ville de « détruire » tout nid en construction qu'ils pourraient trouver sur les toits des bâtiments communaux (avant ponte et couvaison) ;
- information faite auprès des particuliers concernant la destruction de nids en construction qu'ils pourraient trouver sur leurs toits (avant ponte et couvaison).

Le but de ces démarches est de pousser les goélands à retrouver leurs espaces de vie naturels, notamment les falaises et les talus adjacents.

## II – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

### 1) Plan de la ville faisant figurer les principales zones de nidification des goélands



1)Front de mer 2) Place de Verdun 3) cordiers 4) quartier de l'Eglise 5) quartier mairie 6) ports de commerce

Les goélands argentés ont investi toute la ville, on retrouve des couples nichés dans tous les quartiers de la ville basse (plan) mais également de la ville haute (quartier des terrasses), sur les sites portuaires ou industriels, ou dans les milieux plus arborés (Parc Sainte-Croix et zone humide).

## **2) Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones connues vers les différents secteurs de la commune**

Le problème réside principalement dans les quartiers de la ville basse, proches des falaises, où les goélands ont trouvé une maison secondaire après leur désertification des falaises fin des années 80.

Ces maisons souvent atypiques, de plusieurs étages, aux toits pentus et abruptes, pourraient être un frein à l'installation d'une espèce, mais le nombre grandissant de goélands sur le territoire les pousse tout de même à s'y installer depuis bientôt 30 ans, au détriment des propriétaires et de leurs habitations (gouttières souvent bouchées par les détritiques ramenés par les goélands, ardoises cassées, fientes sur les toitures, les trottoirs et les véhicules, et même sur la tête des passants dans la rue, etc.)

La volonté de la commune est de pousser à nouveau les goélands vers les falaises, mais d'autres espèces ont investi les lieux et ne partagent plus l'espace.

La seconde réflexion est de laisser les volatiles investir les toitures des espaces industriels, en dehors de la ville, dès lors que cela ne gêne en rien le travail de ces sites.

Courant 2020, la Commune a informé les industries et les entreprises situées sur le port qu'elles devaient désormais engager leurs propres démarches pour obtenir cette dérogation. Ils ne peuvent désormais plus bénéficier de l'intervention des équipes de stérilisation sous couvert de la Commune du Tréport.

On peut noter qu'à lui seul, le site de Verescence regroupe près de la moitié des couples de goélands. Le GONm veille à identifier en amont les nids de goélands bruns et/ou marins qui ne sont pas à traiter. Seule la partie la plus sensible des toits de cette usine est traitée (environ la moitié des nids recensés). En effet, l'agressivité des volatiles sur ce site pendant la période de reproduction et d'éclosion ne permettrait pas d'assurer la sécurité des personnes employées dans ces lieux sans une limitation annuelle de la population des goélands argentés (près de 1200 oisillons potentiels par an sur ce site).

### III – EVALUATION DE LA POPULATION TOTALE DE GOELANDS

Lors de la dernière campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés, nous avons pu comptabiliser sur le territoire de la commune du Tréport (hors industries), de manière non exhaustive du fait de la difficulté d'avoir une vue d'ensemble de tous les bâtiments :

#### 1. Goélands argentés

- 271 couples nicheurs
- 618 œufs traités
- 

#### 2. Goélands bruns / marins

- 4 nids
- 9 poussins

Fait au Tréport, le 7 février 2022.

Le Maire



Laurent JACQUES